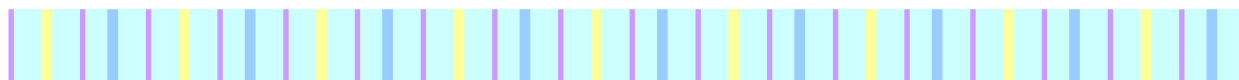


HEURINGHEM

ANNEE 2022



*Blason en mosaïques
présent dans la salle communale
réalisé par Mr Francis MERCIER*



Bulletin n°45

LE MOT DU MAIRE

« Bonne Année 2022 à Toutes et à Tous ! »

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Ce bulletin annuel que vous recevez avec beaucoup d'intérêt s'efforce de vous donner une vision globale, objective et complète de ce qui est entrepris jour après jour avec vous, grâce à vous et pour vous.

Mais celui-ci est particulier car il est celui de l'année qui restera incontestablement marquée par la gestion de l'épidémie. La Covid fait partie et fera certainement encore partie de notre quotidien en 2022.

Ce virus nous a privés de la richesse de notre vie villageoise : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors des événements festifs et associatifs, de la fête des écoles à celle du 14 juillet, en passant par la commémoration du 11 novembre... Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqués...

La Municipalité, aidée en cela par les agents communaux auxquels il faut rendre hommage pour leur implication, s'est adaptée aux évolutions de la situation sanitaire pour organiser du mieux possible la vie de la commune. Elle a également trouvé les solutions les plus appropriées pour permettre la continuité du service public, notamment en réorganisant sans cesse les modalités de fonctionnement du périscolaire pour permettre aux parents de travailler.

Cette actualité débordante ne doit pas occulter les fortes précipitations pluvieuses, que nous avons connues en juillet et novembre, qui ont inondé les habitations de plusieurs de nos concitoyens.

Même si la commune vient d'être reconnue en état de catastrophe naturelle pour cet événement, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée compatissante et solidaire pour tous les citoyens qui ont eu à subir les effets dévastateurs, tant matériel que psychologique, durant ces épisodes pluvieux que nous n'avions pas connus depuis 1983. Qu'ils soient assurés de notre total soutien !

Comme l'an dernier, ce moment privilégié de convivialité et d'échanges attendu et apprécié par la population qu'est la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu. Cette rencontre avec la population me permet de faire une rétrospective de l'année écoulée et de vous soumettre les projets à venir. Néanmoins, vous trouverez tout ceci en parcourant le bulletin municipal que vous avez dans les mains. Je vous en souhaite une bonne lecture.

La Municipalité profite également, lors de cette cérémonie, d'accueillir et de rencontrer les nouveaux arrivants dans notre beau village.

C'est l'occasion pour eux de rencontrer celles et ceux qui peuvent leur apporter une aide dans leur vie quotidienne, dans le cadre du quartier, des associations, de l'École ou des démarches administratives ; c'est l'occasion pour eux de s'intégrer dans la vie communale.

Ils ont choisi de venir habiter notre Commune suivant des critères qui leur sont propres : opportunité, proximité du lieu de travail, ou tout simplement parce qu'ils ont entendu dire qu'il faisait « bon vivre à Heuringhem ». Qu'ils sachent qu'il existe dans notre Commune tout un tissu de services et d'associations qui ne peut que conforter leur choix. Nous espérons pouvoir les rencontrer très vite.

Comme ce début d'année nous y invite, je veux partager avec vous tous l'espoir d'une bonne année, autour de projets qui rassemblent, dans votre vie privée et familiale, comme dans nos engagements collectifs.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, ceux qui souffrent, attrapés par la maladie. Il n'est rien de plus précieux que de vous souhaiter à chacun d'entre vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une très belle année 2022, avec la santé en priorité ; de celle-ci découle tout le reste, le bonheur, l'équilibre dans la vie personnelle, l'enthousiasme et l'aboutissement dans les projets.

Prenez soin de vous. Protégez-vous.
Bonne Année 2022 à Toutes et à Tous !
Bonne Année 2022 à Heuringhem.

Votre Maire, Jean-Paul LEFAIT.

LES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

2 élus par canton pour une durée de 6 ans

Président : Jean-Claude LEROY

- **Première Vice-présidence : Mireille Hingrez-Céréda**, en charge des enjeux maritimes et métropoli-tains du Littoral, de la pêche, du Port départemental d'Etaples, des relations européennes et transfronta-lières et de la politique de la ville
- **Deuxième Vice-présidence : Daniel Maciejasz**, en charge de l'administration générale, des finances et du per-sonnel départemental
- **Troisième Vice-présidence : Valérie Cuvillier**, en charge de la culture et des enjeux patrimoniaux
- **Quatrième Vice-présidence : Bertrand Petit**, en charge de la jeunesse, de la vie associative, de l'édu-cation po-pulaire, du tourisme et de la promotion du territoire
- **Cinquième Vice-présidence : Blandine Drain**, en charge des collèges, des politiques éducatives et de l'enseigne-ment supérieur
- **Sixième Vice-présidence : Jean-Marc Tellier**, en charge de l'insertion, du Revenu de solidarité active (RSA) et du Fonds de solidarité logement (FSL)
- **Septième Vice-présidence : Maryse Cauwet**, en charge des personnes âgées et de la santé
- **Huitième Vice-présidence : Ludovic Loquet**, en charge du sport et des grands événements sportifs
- **Neuvième Vice-présidence : Bénédicte Messeanne-Grobelny**, en charge de l'Economie sociale et soli-daïre (ESS) et de l'usage numérique
- **Dixième Vice-présidence : Jean-Claude Dissaux**, en charge de la voirie, des infrastructures et de la mobilité
- **Onzième Vice-présidence : Laurence Louchaert**, en charge des bâtiments, des archives départemen-tales et de l'égalité femme/homme
- **Douzième Vice-présidence : Laurent Duporge**, en charge des enjeux métropolitains et du renouveau du Bassin minier
- **Treizième Vice-présidence : Karine Gauthier**, en charge des personnes en situation de handicap et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- **Quatorzième Vice-présidence : Alain Méquignon**, en charge de la ruralité, de l'agriculture et du déve-loppement durable
- **Quinzième Vice-présidence : Évelyne Nachel**, en charge de l'enfance, de la famille et de la promotion mater-nelle infantile



Canton de Fruges :

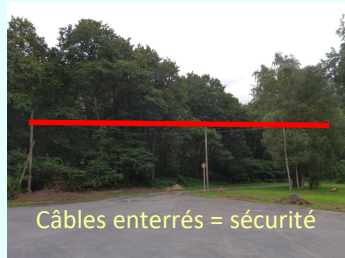
Françoise VASSEUR et Alain MEQUIGNON

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Un personnel communal efficace et dévoué



Mise en conformité des installations électriques du stade



Câbles enterrés = sécurité

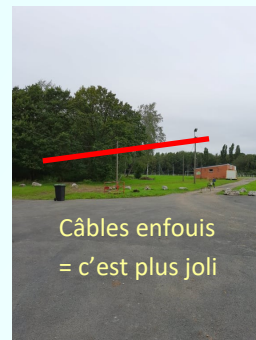
Mise en place de nouveaux mâts et de projecteurs à LED

Enfouissement des câbles de la zone de loisirs

Pose d'un nouvel éclairage au niveau du parking



Co-financement du renforcement des berges avec la Société de pêche d'Heuringhem



Câbles enfouis = c'est plus joli



Entretien des espaces verts

Achat d'un nouveau tracteur-tondeuse



Réalisation d'un couloir coupe-feu derrière les propriétés de la rue Sous-le-bois





Amélioration du logement communal

**Création d'une clôture
délimitant le logement du
parking des professeurs**



**Travaux entièrement réalisés par
le personnel communal**



A l'école



Travaux dans les toilettes de la maternelle



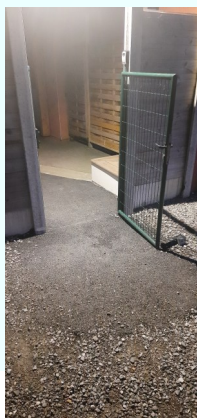
Des étagères pour les enfants et pour les professeurs



**Installation d'un système
d'alerte PPMS dans les
différents bâtiments afin
de prévenir d'une
éventuelle intrusion**



**Plusieurs volets roulants
électriques ont été installés pour
plus de sécurité et de meilleures
conditions pour la vidéo-projection**



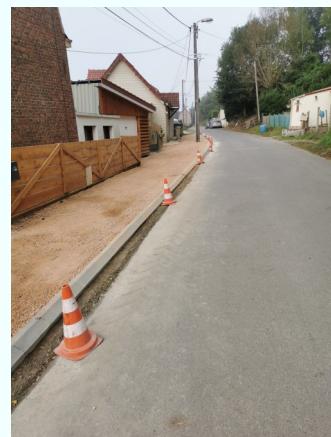
**Pose d'un enrobé
au niveau de
l'accès maternelle
(ce dernier a été
réalisé pour
répondre aux
conditions
sanitaires liées à
la Covid)**

12 nouvelles tables et chaises





Réfection d'un pignon de l'église et intervention sur une partie de la toiture



Lutte contre les ruissellements

Installation de bordures et de grilles d'évacuation d'eau

Réalisation de trottoirs surélevés

Réfection des accotements

(Quelques exemples en photos)



Déneigement des rues communales avec l'aide de Mr François CARON

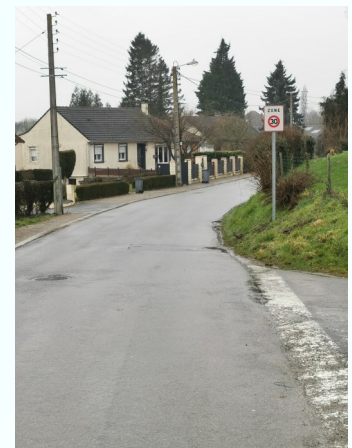


Busage d'un fossé rue Profonde permettant un élargissement de la rue



Réalisation d'un abri devant l'école

Les parents peuvent ainsi se protéger de la pluie en attendant la sortie des enfants



Signalétique : Installation de panneaux et marquage au sol



BUDGET

Dépenses de fonctionnement

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres)
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

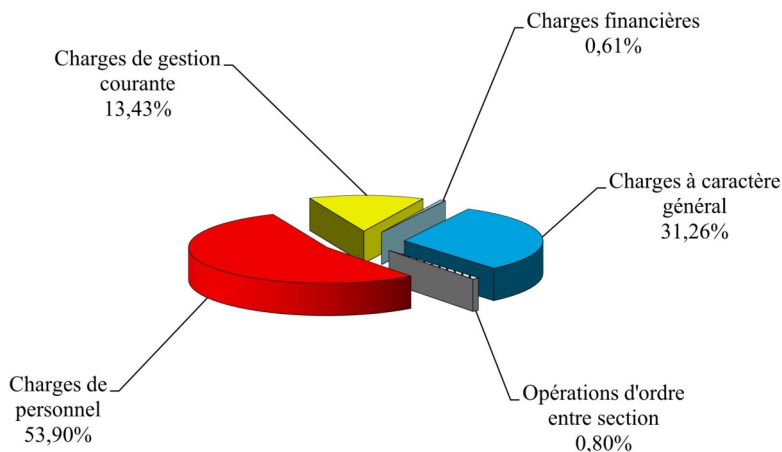
CHARGES A CARACTERE GENERAL

Alimentation (cantine)
Eau et assainissement
Electricité, combustibles, carburant
Fournitures d'entretien
Fournitures de petits équipements
Fournitures de voirie
Fournitures administratives
Fournitures scolaires
Entretien des bâtiments
Transport scolaire
Frais d'affranchissement
Frais de télécommunication
.....

CHARGES DE PERSONNEL

Personnel titulaire et non titulaire
Emplois d'insertion (CAE, CUI)
Cotisations URSSAF
Cotisations ASSEDIC
Cotisations Caisses de retraite
Assurances personnel
Médecine du travail
.....

DEPENSES



CHARGES DE GESTION COURANTE

Indemnités des élus
Aide sociale du département
Service incendie
Contributions organismes
CCAS
.....

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Bourses et prix
.....

CHARGES FINANCIERES

Intérêts des emprunts
Dettes

Atténuation de produits	
Opérations d'ordre entre section	5 048,88 €
Charges de personnel	339 512,63 €
Charges de gestion courante	84 561,60 €
Charges financières	3 848,77 €
Charges à caractère général	196 878,68 €
	629 850,56 €

BUDGET

Recettes de fonctionnement

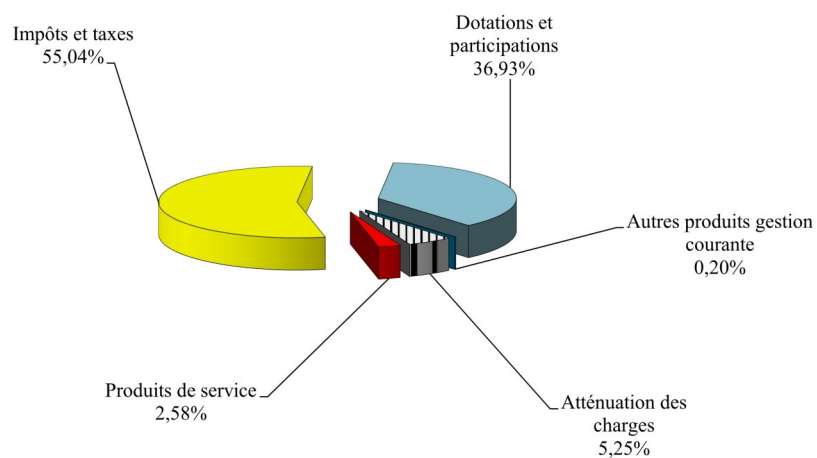
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Dotation forfaitaire
 Dotation solidarité rurale
 Remboursement CNASEA (CAE, CUI)
 Subventions départementales
 Attributions du FDTP
 Compensation taxe professionnelle
 Compensation taxe habitation
 Compensation taxe foncière
 Entretien des bâtiments
 Transport scolaire
 Frais d'affranchissement
 Frais de télécommunication

PRODUITS DE SERVICE

Droits de chasse et pêche
 Redevances service garderie
 Redevances service cantine
 Redevances service bus

RECETTES



AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Revenus des immeubles
 Remb. sur rémunération person.

IMPOTS ET TAXES

Contributions directes
 Droits de mutation

Opération d'ordre entre section	
Produits exceptionnels	
Atténuation des charges	35 765,83 €
Produits de service	17 616,79 €
Impôts et taxes	375 164,96 €
Dotations et participations	251 686,38 €
Autres produits gestion courante	1 350,88 €
	681 584,84 €

PROJETS

La sécurité, une priorité

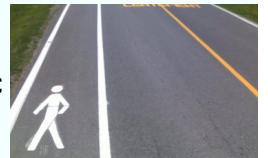
Des aménagements au Lieu-dit Le Bibrou :

Les habitants du Bibrou ont été invités à répondre à un **questionnaire** concernant la sécurité dans leur rue.

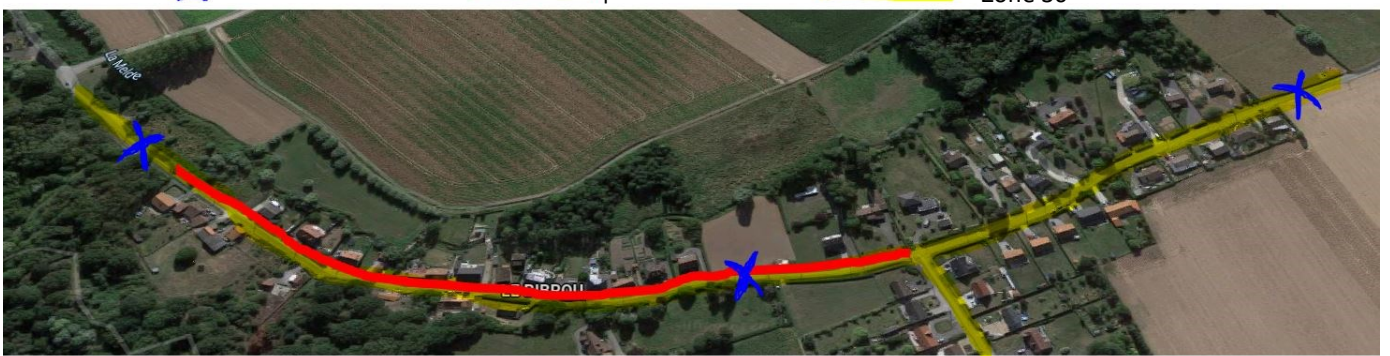
Une fois les réponses collectées, elles ont été analysées et une **réunion de quartier** s'est tenue dans la salle communale.

Pour **lutter contre la vitesse excessive des automobilistes**, **plusieurs solutions** ont été retenues :

- Mise en place d'une **zone 30** (celle-ci englobe une partie de la rue de l'Ecouart et la rue des Prés pour rejoindre la zone 30 de la rue du Hocquet)
- **3 ralentisseurs** vont voir le jour en 2022 (calibrés pour ne pas endommager les véhicules mais tout de même restreindre leur vitesse)
- Un **marquage au sol « zone 30 »** permettant une meilleure visibilité de celle-ci
- Un panneau rappelant **l'interdiction de circuler aux véhicules de plus de 15 tonnes** (sauf livraisons) a déjà été mis en place
- Un autre marquage au sol permettra de réaliser une **voie partagée avec priorité aux piétons**
- L'installation d'un **panneau indiquant la direction du lieu-dit le Bibrou** à la fin de la rue du Bibrou pour éviter les confusions lorsque les secours doivent intervenir en urgence.

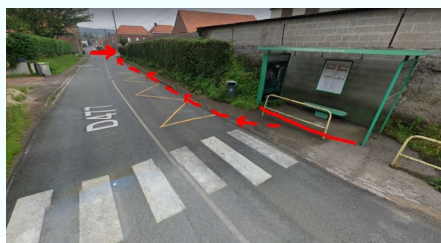


Plateau
 Zone partagée piétons
 Zone 30



L'arrêt de bus de la rue de Théroutanne

Il sera déplacé afin de permettre un recul supérieur entre celui-ci et la route. Les usagers seront ainsi **davantage en sécurité**.



La défense incendie

Elle sera poursuivie avec l'installation d'une citerne dans la rue d'Ecques



La réalisation de près de 500 mètres linéaires de trottoirs sur plusieurs années

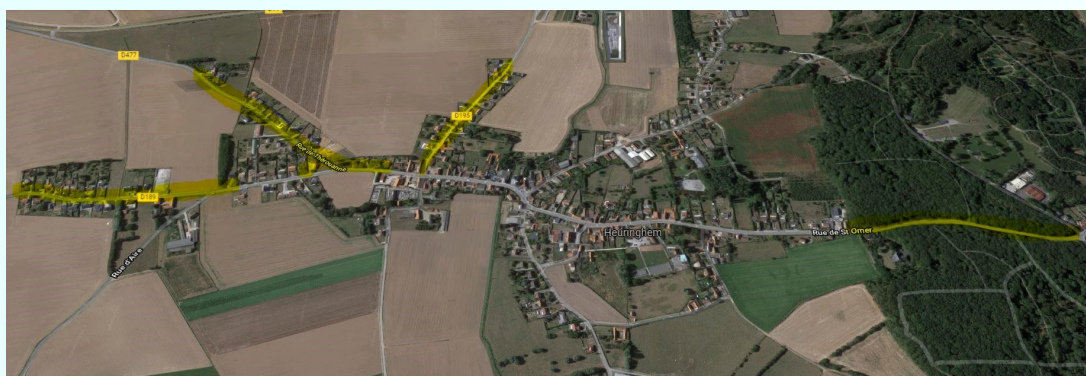
Une réflexion a été engagée avec le Département pour la réalisation de trottoirs dans plusieurs rues dont la voirie n'est pas communale. Un maître d'œuvre sera choisi cette année pour réaliser les plans et estimer les coûts. Notre proposition amène un calendrier étalant les travaux de 2022 à 2026.

2022 -> Sécurisation d'une partie de la rue de Thérouanne

Réalisation des plans et montage des dossiers pour l'ensemble des rues (demande de subventions)

2023 à 2026 -> trottoirs et allées piétonnières pour le reste de la rue de Thérouanne et pour les rues d'Ecques, de Bilques et de Saint-Omer au niveau du bois (tout ceci conditionné à l'obtention des accords du Département et de subventions indispensables)

Une démarche participative sera privilégiée et les riverains de chaque rue seront invités à s'exprimer sur le projet.



La rue des Quénelets

Elle n'a malheureusement pas connu les changements escomptés en 2021 pour plusieurs raisons :

- la subvention (DETR) demandée n'a pas été accordée
- des travaux sur la voirie (traversées de route) ont encore eu lieu toute l'année avec l'arrivée de maisons supplémentaires
- les inondations de la rue Verte et du Vincq ont amené une réflexion supplémentaire sur une éventuelle prise en charge des ruissellements en amont

Le bureau d'études en a profité pour poursuivre sa réflexion et apporter de nouvelles propositions. **Elles seront exposées aux riverains qui pourront donner leur avis avant la réalisation des travaux durant cette année 2022.**



ETAT CIVIL

naissances - décès - baptême républicain - PACS - mariages

 Naissances	Léon GUILMAIN 25/01	Paul CABARET 28/04	Ombeline MOCQUANT 11/05
John-Eliott OBERT 14/05	Anthime JOLY 21/05	Axel VAN MAERREM 06/06	Théa LEROY 08/06
Céleste AUFFRET 06/07	Gabriel AUFFRET 06/07	Victoire COCQUEMPOT 06/07	Paul LECOUSTRE 07/07
Isaac BERNARD PLUQUIN 15/07	Tom DUHAMEL 24/09	Romy LIGNIER MACHART 28/09	Mathis POIX 04/10
Philomène DUFAY 05/10	Alban ISENBRANDT 09/11	Nino PAVY 10/11	Enzo MARQUIS FOULON 14/12

Décès

HENNUYER née CASIEZ Emilie 07/01	STERIN née DELARRE Thérèse 02/02	LECLERCQ Jean-Marc 16/02	DRUAUX née HEMBERT Emeline 01/04	VANWALLEGHEM née NOREL Françoise 13/04
CACHE née MARQUIS Eveline 06/05	AUFFRET Yannick 18/08	LEGER Eric 27/10	VERHAEGHE Alain 04/11	VANKEMMEL née LAUWERIE Martine 10/11

NOUVEAUX ARRIVANTS

Simon BULTEL	Rue de Saint-Omer	29/01/2021
Sophie BALISTAIRE et Sylvain LECLERCQ	Rue des Quénelets	01/02/2021
David MARCQ	Rue de Théroutanne	02/02/2021
Laëtitia BAILLEUX et Xavier DELUEN	Rue du Hocquet	03/03/2021
Elodie et Romain MASI	Rue de Théroutanne	28/03/2021
Julie HUMETZ et Maxime HUCK	Rue de Théroutanne	01/04/2021
Camille COUJET et Morgan LEICHT	Rue du Hocquet	16/07/2021
Mélanie VASSEUR et Julien COQUEMPOT	Rue de Bilques	17/07/2021
Franck COUSIN et Nicolas LOISON	Rue du Hocquet	19/07/2021
Arnauld DELBARRE	Rue de l'Eglise	30/08/2021
Emeline MIELLOT et Maxime REANT	Rue d'Ecques	31/08/2021
Rachel VILLAIN	Rue de l'Ecouart	15/10/2021
Karim CHACHOUA	Rue de Théroutanne	22/10/2021
Valérie CONSEIL	Rue d'Ecques	02/11/2021

BIENVENUE

Baptême républicain

Gustave Bolle, le 01/08/2021



PACS

MOCQUANT Xavier

LOONIS Vanessa



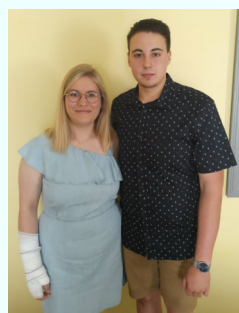
BAILLEUX Laëtitia

DELUEN Xavier



SPECQ Bérengère

SAFFER Kévin



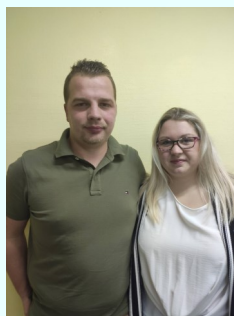
BALISTAIRE Sophie

LECLERCQ Sylvain



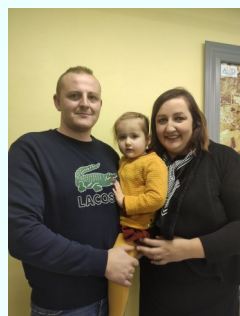
PRUVOST Giovanny

METIVIER Julie



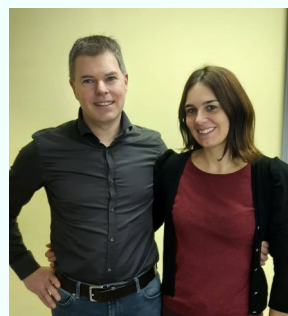
VANDEBOSSCHE Jérôme

CASTELAIN Clémence



COQUEMPOT Julien

VASSEUR Mélanie



Félicitations

Tous nos vœux
de bonheur

MARIAGES

HAU Virginie

VERRON Anthony



SAUVAGEOT Maxime

DELOBELLE Sophie



DESTEIRDT Stéphanie

DE LANGHE Florian



DOBBELAERE Julie

GREUET Sébastien



INONDATIONS

La Melde qui déborde et des ruissellements qui ne peuvent plus s'évacuer

Des inondations que la commune n'avait plus connues depuis 1983.

A la fin du mois de juillet, au début du mois de novembre puis à la fin de ce même mois, la commune a subi des inondations dans certaines rues et quelques habitants ont eu de l'eau dans leur sous-sol voire leur maison pour certains d'entre eux.

Les pluies diluviennes d'été, période peu propice à l'infiltration des sols, ont provoqué des ruissellements d'une intensité rare et les fossés conçus pour prendre en charge le volume d'eau provenant de la voirie n'ont pu contenir toute l'eau arrivant des champs.

Des rues ont été inondées et malheureusement certains sous-sols également.

Suite à cela, nous avons demandé au Département d'effectuer en urgence un curage intensif de ses fossés et nous avons engagé de nombreuses démarches auprès de l'Association Foncière Rurale d'Ecques, du Syndicat de la Melde et de monsieur le Sous-Préfet pour obtenir de leur part des engagements et des actions pour améliorer la situation.

Nous avons également procédé au curage et recalibrage de plusieurs fossés de la commune.



Novembre : Une pluviométrie très importante et tout un réseau qui sature.

De grandes marées, un canal saturé et de nombreux cours d'eau qui ne parviennent plus à s'écouler. La Melde monte alors en pression et déborde sur les 9 communes qu'elle traverse !!

Extraits du site de « la Voix Du Nord » du 29 novembre :

« – Les deux départements sont maintenus en vigilance orange jusqu'à mardi 16 heures, indique la cellule vigilance de Météo-France.

La Lys continue de monter : des inondations importantes sont possibles, prévient Vigicrues. Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires. Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les digues peuvent être fragilisées ou submergées.

– Une octogénaire a perdu la vie dans sa cave inondée à Borre.

– Dans le Pas-de-Calais, des inondations ont touché dimanche le secteur de Saint-Omer, comme à Arques, ou de Béthune, comme à Lapugnoy. Dans le Nord, les fortes pluies ont provoqué des inondations en Flandre dimanche, notamment à Escquelbecq, Arnèke et Wormhout, où 65 personnes ont dû être évacuées.

22h18. La Lys continue de monter à Merville

Les pompiers indiquaient que l'eau continuait de monter de « un à deux centimètres par heures ». Pour les secours, qui vont mener des reconnaissances en Flandres, la nuit s'annonce longue.

21h49. 74 évacuations ce lundi à Merville et Vieux-Berquin

Ce lundi à 21 heures, les pompiers ont dressé un premier bilan des opérations de secours. Dans la journée, 74 personnes ont été évacuées de leur habitation et mises en sécurité. Toutes sont hébergées par des proches. En lien avec la Protection civile, la salle des sports de Vieux-Berquin a été transformée en centre d'accueil d'une capacité de 100 lits, dans l'hypothèse de nouvelles évacuations. Ce soir, le niveau de la Lys continue d'inquiéter. « La Lys a atteint 2,77 mètres à Merville, le niveau continue de monter d'un à deux centimètres par heure », indique le lieutenant colonel Laurent Maillard, responsable du pôle d'organisation des secours.

Les deux communes font l'objet d'une surveillance particulière. De nouvelles reconnaissances en barque et avec des camions hors-route étaient menées en milieu de soirée. Elles doivent se prolonger dans la nuit. Un dispositif semblable a été déployé dans une partie d'Haverskerque.

Ce lundi soir, une trentaine de rues des deux villes restent fermées à la circulation.

18h47. Onze personnes évacuées à Wittes à cause des inondations : « du jamais-vu ! »

La commune a vécu les pires inondations de son histoire. La Melde, qui traverse le village, a débordé. Treize habitations et des commerces ont été touchés. Le maire, Pascal Danvin, déplore le retard pris dans des travaux d'entretien.

17h30. Près de 180 interventions de pompiers dans le Pas-de-Calais ... »

Que faire ?

A la vue de l'ampleur de ces événements, des réflexions globales à l'échelle de l'intercommunalité et à celle du département se sont engagées. Nous sommes intégrés à celles-ci et nous ne manquerons pas de porter la voix des Heuringhémois lors des différents échanges.

Extrait d'un compte-rendu d'une réunion en Sous-Préfecture : « La CAPSO indique qu'elle dispose de la compétence GEMAPI et qu'elle porte la thématique hydraulique douce sur l'ensemble du territoire. La DDTM précise que la compétence ruissellement est par défaut, tout comme la GEMAPI, une compétence communale. Le rôle de la CAPSO dans ce domaine doit être clarifié. Dans le cadre de la gestion des inondations, il pourrait être intéressant que l'intercommunalité bénéficie des deux compétences afin de pouvoir porter les projets sur leur ensemble. Il est nécessaire de travailler ensemble pour la mise en place de solutions efficaces, notamment par le biais d'intervention en amont. L'objectif premier est de freiner l'eau pour la libérer progressivement. Afin de travailler de concert, un COPIL sera organisé début 2022 avec les personnes conviées à cette réunion du 16 novembre. D'autres personnes pourront y être associées, c'est le cas notamment du Président du syndicat de la Melde et de son prédécesseur qui pourra partager son retour d'expérience. »

Afin de sécuriser le plus rapidement possible les habitations touchées dans le village, nous avons effectué des opérations visant à prendre en charge les ruissellements, à ralentir leur arrivée dans la Melde ou encore à limiter les débordements du cours d'eau.

Au sujet de la **rue de l'Eglise**, nous avons rencontré plusieurs propriétaires pour une éventuelle action sur leur terrain. Un aménagement a déjà été réalisé par nos soins dans une pâture. Le curage du pont a été effectué à nos frais et nous avons proposé à la commune d'Ecques de réaliser également une action sur d'autres ponts communs aux 2 communes au **Bibrou** et au niveau de la rue de **l'Ecouart**. (frais partagés)

Un clapet anti-retour a été installé pour empêcher la Melde de se déverser dans le fossé.

Pour améliorer l'écoulement de la **rue des Prés**, nous avons recalibré un fossé rue de l'Ecouart.

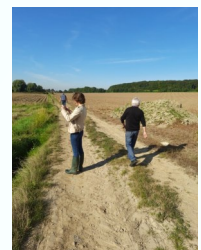


Le bassin de rétention de **Bilques** qui a été évoqué avec le Département au lendemain des premières inondations a été inspecté et semble aujourd'hui jouer correctement son rôle.



Concernant la rue du **Hocquet**, une canalisation d'assainissement semble obstruer partiellement le passage de l'eau. Nous allons agir pour contourner ce problème et prendre en charge les ruissellements et les amener jusqu'au fossé de la **rue des Prés**.

Pour la **rue Verte** et celle du **Vincq**, nous avons inclus la réflexion autour du projet de la rue **des Quénelets** et profité de la présence d'un bureau d'études pour élaborer une stratégie de ralentissement des écoulements vers l'aval. L'hydrogéologue est venue sur la commune et des possibilités semblent s'offrir à nous avec des élargissements de fossés ou encore la création d'un bassin de rétention des eaux. Tout ceci a un coût bien sûr et ne sera possible qu'avec l'accord des différents propriétaires terriens concernés.



CCAS

Centre communal d'actions sociales

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Les centres communaux sont conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. Sur ce point, sa compétence se limite donc au seul territoire de la commune.

Le CCAS est un établissement administratif public organisé de la façon suivante :

- Un président : le maire de la commune
- Un conseil d'administration : celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune (par exemple, sachez qu'un 1/3 des recettes de concessions au cimetière servent à financer le CCAS).

L'aide alimentaire : Les CCAS permettent aux personnes en grandes difficultés financières d'obtenir de la nourriture gratuitement. Pour cela, il existe des banques alimentaires. Pour en bénéficier, contactez le CCAS de votre commune.

Les secours : Il s'agit d'aides financières ponctuelles, sous forme de prêt non remboursable, destinées à répondre aux situations d'urgence. Leur attribution et leur montant sont estimés au cas par cas. Pour bénéficier d'un secours du CCAS, il faut pouvoir justifier de la difficulté à faire face aux dépenses de première nécessité (alimentation, électricité, chauffage...).

Les aînés : Le colis et le repas des aînés (à partir de 65 ans) relèvent de la compétence du CCAS.

Contact : Valérie VERNE

Demande de RDV en mairie ou à l'adresse mail suivante : val.verne@free.fr

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Saint-Omer remplit trois missions :

- l'accompagnement d'une partie des bénéficiaires du RSA du territoire en sphère solidarité, sur nomination du Conseil Départemental
- la gestion de l'épicerie sociale
- la mise en place de micro-crédit personnel, en partenariat avec des établissements bancaires

Mme STEENKESTE Emilie
03.74.18.20.03 / e.steenkeste@ca-pso.fr

MÉDIATHÈQUE

Des changements à venir ...

Fonctionnement de la médiathèque actuelle :

Seulement sur RDV

- par téléphone aux horaires d'ouverture au 07. 49. 85. 61. 18
- par mail : bibliotheque.heuringhem@orange.fr

Désinfection des mains et port du masque obligatoires

Lundi	14H - 18H
Mardi	14H - 18H
Mercredi	10H - 12H
Jeudi	15H30 - 18H

Pour les retours :

- dans la boîte déposée à cet usage en mairie
- lors de votre rendez-vous directement à Laurence

Exemple d'animation réalisée en 2021 :

Jeudi 28 octobre de 14h à 15h30 à la Médiathèque Municipale d'Heuringhem



Drôles de petites bêtes



Vincent Dumont, photographe et animateur à Eden 62, nous invitera dans le monde des petites bêtes, nous expliquera sa passion et nous montrera de fabuleuses photos.

Cette rencontre est limitée à 15 places enfants et adultes confondus
Inscription obligatoire au 07.49.85.61.18 ou par mail : bibliotheque.heuringhem@orange.fr
Le goûter est offert par le Comité des fêtes d'Heuringhem

Nouvelle médiathèque :

La construction du nouveau bâtiment touche à sa fin.

Quelques finitions, l'installation du nouveau mobilier et le déménagement des livres sont les prochaines étapes.



Notre souhait est de faire de cette nouvelle structure un lieu de partage, d'interactions sociales et de liens inter-générationnels.

Le mobilier sera sur roulettes afin de permettre une modularité de l'espace offrant ainsi de nombreuses possibilités d'animation. Des expositions, des conférences, des animations pour tout public, des projections, des ateliers, des débats du type café-théâtre ... dans un climat convivial vous seront proposés. L'équipe sera renforcée ce qui permettra une ouverture sur des plages horaires plus étendues pour correspondre aux disponibilités de chacun.

L'école

L'école Condorcet comporte 6 classes
(139 élèves)

la classe des PS/MS de Mme DUCROCQ

ATSEM : Mme BEAUMONT

la classe de MS/GS de Mme BULTEL

ATSEM : Mme VERHAEGHE, Mme VELGHE, Mme DUHAMEL

la classe de CP de Mme LELIEUR (Directrice) et Mme ANSEL

la classe de CE1/CE2 de Mme POULY

la classe de CE2/CM1 de Mme HURTEVENT

la classe de CM2 de M. CANIPEL

AVS: Mme SIMON

Les horaires de l'école :

8h45-12h00 et 13h45-16h30 le lundi, mardi, jeudi et le vendredi

Les élèves bénéficiant des APC terminent à 17h30 le mardi



La semaine du goût : les spécialités européennes



Condorcet

PS/MS



MS/GS



CP



CE1/CE2



CM2



L'équipe éducative d'Heuringhem
vous présente
ses meilleurs vœux
de bonheur et de santé pour 2022.



CE2/CM1



Que cette nouvelle année puisse vous permettre
le retour à une vie normale et sereine en compagnie
de vos proches.



SERVICES EXTRA-SCOLAIRES

Garderie - Cantine - Transport

- **Le ramassage scolaire** : Le contrat renouvelé avec le transporteur met à la disposition de la commune un car récent et confortable. Il dessert toutes les rues du village, dans la mesure où il peut circuler et manœuvrer. Pour la sécurité des enfants, une employée communale est toujours présente dans le car.

Il commence **le matin à 8h**, selon un trajet fixé à chaque rentrée scolaire en fonction des demandes. Le soir, il prend les enfants inscrits, dès la sortie d'école **à 16h30**, toujours selon le trajet défini en début d'année scolaire.



- **La restauration scolaire** :

Nous faisons toujours confiance au traiteur **Yanni'Cuisine, qui propose des produits frais et locaux.**

*Les repas sont **bio** depuis quelques années et la fréquentation de la cantine ne cesse d'augmenter.*

Le personnel communal assure la préparation, le service à table, mais aussi le nettoyage de la salle, de la cuisine et la surveillance des enfants jusqu'à l'heure de rentrée en classe.

Les menus sont disponibles sur le site internet de la commune : « Au quotidien » → « école » → « menus ».

Vous pouvez également sur cette même page vous inscrire et ainsi recevoir par mail les menus dès leur édition par le prestataire.

- **Règlement intérieur cantine** : Un règlement sera donné aux parents à la rentrée de septembre pour évoquer les règles de bonne conduite attendue de chacun des utilisateurs de ce service.



- **La garderie** :

Elle fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de **7h30 à 8h35, le matin, et de 16h30 à 18h30, le soir.**

- **Rappel des paiements des services** :

- **Garderie** : 40 cts l'heure.

- **Ramassage** : 40 cts le trajet.

- **Cantine** : 3,40 euros le repas.

Tous ces services sont réservables en ligne sur l'application Eticket.



INFORMATIONS

Inscriptions - tarifs adaptés

MODALITES D'INSCRIPTION A L'ECOLE CONDORCET

Accueil des enfants de 2 ans : A la rentrée de septembre 2022, l'école acceptera les enfants nés avant le 1^{er} septembre 2020, **dan**s la mesure des places disponibles. Tous les enfants nés avant le 31 décembre 2019 seront obligatoirement acceptés.

Les inscriptions se font d'abord en mairie : se munir du carnet de vaccination et du livret de famille.

Après avoir rempli une fiche de renseignements, un certificat d'inscription sera établi que nous remettrons à Madame la Directrice de l'école.

Pour les enfants déjà scolarisés à l'extérieur, les mêmes formalités sont demandées, plus un certificat de radiation de l'ancienne école et une dérogation (document à retirer en mairie d'Heuringhem, à faire viser par la commune de votre résidence SAUF si vous habitez à Heuringhem)

Nous vous invitons à effectuer ces démarches en mairie, dès le mois de février.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat (03-21-93-35-45) pour de plus amples renseignements sur les services scolaires et extrascolaires.

Délégation interministérielle
à la prévention et
à la lutte contre la pauvreté

CANTINE à 1 euro

La Municipalité souhaite mettre en place une grille de tarifs différenciés pour la cantine.

Le dispositif « cantine à 1 euro » existe déjà depuis plusieurs années, mais il était réservé à quelques communes rurales. Aujourd'hui, les communes de moins de 10 000 habitants qui perçoivent la dotation de solidarité rurale de péréquation peuvent également en bénéficier.

L'Etat se mobilise aux côtés des Maires en proposant des interventions diversifiées afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables ; il a d'ailleurs été constaté que les enfants de 40 % des familles les plus modestes ne sont pas inscrits à la cantine, contre 17 % des enfants des familles les plus aisées.

L'accès à la cantine constitue donc une mesure concrète de lutte contre la pauvreté et favorise les apprentissages dans de bonnes conditions.

Une première démarche a été engagée auprès de la CAF pour connaître le nombre de familles qui pourraient être impactées par ce dispositif ; ainsi, sur la commune, 1/3 des familles pourraient bénéficier d'un tarif préférentiel. **Toutefois, pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, il est indispensable de créer un tarif intermédiaire.**

Ainsi en fonction du quotient familial, 3 tarifs pourraient être appliqués :
1euro / 2,20 euros / 3,40 euros

Une première délibération a été votée en conseil municipal pour engager la démarche auprès de la CAF et de l'Etat. Si celle-ci aboutit, un engagement de 3 ans de l'Etat sera validé et les nouveaux tarifs pourraient être appliqués dès cette année scolaire.

DES MOMENTS MÉMORABLES

Remise des prix – Repas de Noël



Une remise
de prix
adaptée
aux conditions
sanitaires



Pour les CM2,
Dictionnaires français,
anglais
Livre documentaire
Clé USB
Marque-page



Des enfants heureux,
impatients de découvrir leur prix

Un repas de Noël qui réunit toujours autant d'enfants. 109 inscrits cette année !



Ecole Condorcet d'HEURINGHEM

Les représentants des parents d'élèves :

- jouent un rôle de relais et de médiateur ;
- donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- font partie des instances de représentations.

Notre objectif est également de mettre en place un certain nombre d'**actions dont les bénéfices seront entièrement reversés à l'école afin de financer des projets et des sorties pédagogiques pour les enfants**. Ainsi, depuis septembre, nous avons déjà organisé :

- une opération pizza en partenariat avec « Lilipizz »,
- des ventes de coquilles en décembre et de galettes pour l'Epiphanie réalisées par la boulangerie Jezequel installée dans le village,
- une commande de calendriers décorés en classe par les enfants



Au travers de ces quelques lignes, nous tenions d'ores et déjà à remercier tous ceux qui, par un moyen ou un autre, ont participé aux différentes actions et soutiennent les projets menés pour les enfants.

Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : parentsheuringhem@gmail.com

Les parents élus.



LES ÂÎNÉS

Repas – Colis – Projets



Un bon moment de partage
dans une ambiance festive



Chants et franchises
rigolades ont guidé ces
quelques heures qui
ont permis de changer
le quotidien



Présence appréciée de nos
élus départementaux

Mme VASSEUR et
Mr MEQUIGNON



Mr et Mme VIEILLE, doyens du jour

Publication
Facebook du
20 novembre



Petit retour sur le repas des aînés de dimanche dernier organisé par la Municipalité et les membres du CCAS ...

Une centaine de convives ont pu apprécier un moment rempli de convivialité, de rires et de détente.

Un délicieux repas concocté par Olivier Fichaux, gérant de la Table Houilloise et une animation mêlant chants, danses et blagues de [Marc Pelerin](#) ont permis aux aînés de se retrouver, de discuter et de mettre en exergue leurs qualités de danseurs ou de chanteurs.

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur Mr et Mme Vieillé, les doyens du jour.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré à la bonne réussite de ce moment, aux conseillers départementaux Mr MEQUIGNON et Mme VASSEUR pour leur présence et aux convives venus avec leur bonne humeur et leur envie de passer un bon moment ensemble.

Le colis



Les membres bénévoles du CCAS en pleine action pour la préparation des nombreux colis

Des produits régionaux de qualité : brioche de la boulangerie JEZEQUEL, gaufres BOURDON, jus de pomme de Nortkerque, bêtises de Cambrai, potjevleesch des HDF ...



Même les abeilles d'Heuringhem ont participé à ce colis !!

Yohann LAHAYE
225, rue de la Colette
tel: 06.85.83.62.77



Des projets

L'année 2021 a encore été marquée par des restrictions sanitaires compliquant la tenue d'événements susceptibles de rassembler de nombreuses personnes, surtout lorsqu'il s'agit des aînés.

La semaine bleue prévue en octobre n'a pas pu avoir lieu mais nous espérons pouvoir vous proposer **une semaine récréative en 2022 : ateliers divers, après-midi danse, cuisine, gym adaptée, sophrologie, projection d'un film ...**

Une sortie est également envisagée mais le lieu reste à définir.

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et vos idées pour ce moment de partage en vous adressant à **Mme Valérie VERNE, en mairie** ou à l'adresse mail suivante : **val.verne@free.fr**

LE COMITÉ DES FÊTES

S'adapter à la crise sanitaire

Chers amis Heuringhémois,

Le Comité des Fêtes, d'éducation et de loisirs d'Heuringhem, a pour objectif de proposer, d'organiser, et d'animer des **activités ludiques et festives pour les habitants du village, petits et grands**. Nous avons tenté d'y parvenir malgré une année 2021 une nouvelle fois marquée par de nombreuses restrictions sanitaires.

En effet, il a fallu s'adapter pour maintenir les festivités auxquelles nous tenons tant. Ce fut le cas pour la **chasse aux œufs de Pâques** qui a pu se faire mais dans le cadre du temps scolaire, classe après classe. Ce fut également le cas pour le **théâtre du 11 Novembre** où le masque et le contrôle du pass sanitaire étaient obligatoires. Le **spectacle de Noël des écoliers** a pu faire son retour cette année avec le port du masque des enfants à partir de 6 ans et une optimisation des distances entre classes. Ainsi, les enfants ont pu apprécier et passer un bon moment avec la compagnie « Zaméliboum » et le spectacle « Guili Guirlande ».

Mais il a fallu également parfois renoncer lorsque toutes les conditions n'étaient pas réunies pour sécuriser l'événement. Nous pensons, ici, à l'annulation de la fête champêtre, de l'opération « Hauts de France Propres », du run and bike, de la brocante, de la fête de la musique et des festivités du 14 juillet.

Néanmoins, nous avons également innové pour proposer à la population, notamment aux plus jeunes, des moments festifs dans ce contexte anxiogène. La création d'une « **Halloween Party** » pendant les vacances de la Toussaint a parfaitement rempli cette mission. Plus de soixante enfants ont pu participer, lors d'une après-midi, à **différents ateliers (maquillage, jeux de société, cinéma, danse, activités manuelles, défi photos) suivis d'un goûter**.

Au regard de ce bilan annuel, nous pouvons nous réjouir de l'activité du comité malgré le contexte sanitaire. Notre objectif de proposer, d'organiser, et d'animer des activités ludiques et festives pour les habitants du village, petits et grands a été partiellement atteint. **Nous remercions vivement tous les bénévoles, les agents de la commune, les partenaires extérieurs et la Municipalité sans qui nous ne pourrions proposer nos événements. Nous invitons, avec plaisir, toute personne désirant participer à la vie du comité, à nous rejoindre.**

Pour conclure, nous espérons que l'année 2022 soit synonyme de reprise totale de l'activité du Comité afin que nous puissions nous retrouver pour partager de bons moments conviviaux. Pour suivre les actualités du Comité et rester informé des activités organisées, **vous pouvez nous rejoindre sur facebook : Comité des Fêtes Heuringhem.**

A très bientôt.

Bien amicalement.

Paul-Henri Desbrosse,

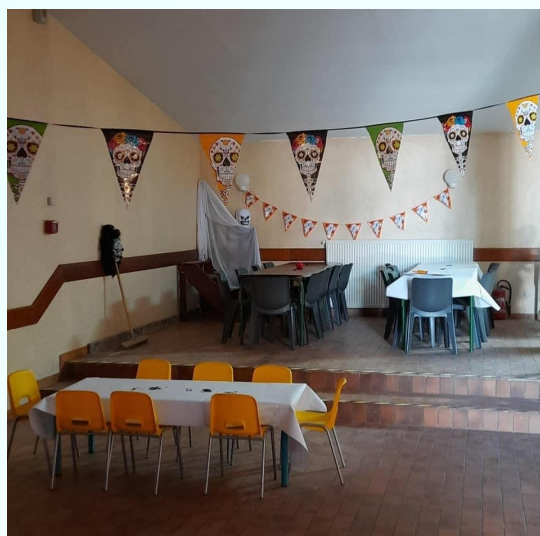
Président du Comité des Fêtes, d'éducation et de loisirs d'Heuringhem.



**La chasse
aux œufs**



Halloween



**Théâtre du
11/11/21 :
la compagnie « les 3
Z » avec la pièce
« Au bal masqué olé
olé ! »**



**Noël des enfants de l'école le
16/12/21
Spectacle « Guili Guirlande » de
la compagnie « Zaméliboum »**



FOYER RURAL

Cette année 2021 est une année importante pour le Foyer Rural : **40 ans !!**

Pour marquer cet anniversaire, un programme festif s'est tenu les 23 et 24 octobre 2021. Musiciens et conteurs ont rythmé le week-end rencontrant un vif succès !!



C'est avec une grande fierté que je reprends le flambeau du Foyer Rural. Je tiens à saluer **Monsieur FRANCIS LEVEQUE** pour son travail, son abnégation, son sens du bénévolat durant ces 40 ans, dont **35 ans de présidence** ! J'en profite aussi pour remercier BRIGITTE MONTREUIL et GHISLAINE HABOURY, membres du bureau sortantes, pour leur investissement pendant de nombreuses années.

Le Foyer Rural est un acteur important de la vie associative et de l'animation du village. Il a pour vocation de divertir, de tisser un lien social, de permettre à la culture de s'épanouir dans le monde rural. Ses multiples activités permettent à toutes les générations de se détendre et de se rencontrer.

Les sections à ce jour :

Atelier couture : le lundi de 14h à 17h **Scrapbooking** : le mardi de 14h à 17h

Gym adultes : le mardi de 18h15 à 19h15 **Peinture sur soie** : le jeudi de 14h à 17h

Disc-golf sur la Zone de Loisirs des Landes **Société de pêche du Foyer Rural**

Sans oublier les associations partenaires : la chasse, le tir à la carabine, l'association Géry, le tir à l'arc à la perche



Le nouveau bureau :

Président : Julien Signy

Vice-Président : Delphine Chevalier

Secrétaire : Frédéric Richard

Secrétaire adjointe : Dany Floret

Trésorière : Christine Blary

Trésorier adjoint : Jean-Marie Bourdon

Voici une équipe de bénévoles dynamique qui souhaite animer la commune de part toutes ses activités tout au long de l'année et renforcer le lien social entre les Heuringhémois.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir compléter notre équipe, apporter vos idées, ouvrir une section ou participer tout simplement. Nous espérons vous retrouver pour de belles festivités et nous vous promettons de belles surprises.

Julien Signy, président du Foyer Rural d'Heuringhem

Mail : foyruralheuringhem@gmail.com

Facebook : @lefoyruralheuringhem

GÉRY

Article ajouté dans la version numérique du bulletin municipal



Après une année particulière due au « COVID », aucune manifestation , telle que la marche en septembre n'a été réalisée en 2021.

Mais les patients ont toujours besoin de l'aide de l'Association Géry qui œuvre à améliorer leur quotidien lors de leur passage dans les services Chimiothérapie, Oncologie et Soins Palliatifs l'Amandée du Centre d'Helfaut de la Région de Saint-Omer.

Aussi, cette année 2022, nous organiserons un salon du terroir le dimanche 13 mars à Heuringhem ainsi que la randonnée pédestre le dimanche 11 septembre.

En 2021, grâce aux dons de chacun, nous avons pu continuer les séances de Qi gong, la distribution de cadeaux à la fête des mères, des pères, la Noël.

Projet futur : l'achat d'un second casque virtuel (permet de diminuer l'anxiété et la douleur du patient).

Tout cela a un coût, c'est pourquoi l'Association Géry a besoin de vous, de vos dons.

N'hésitez pas à me contacter

Danny Floret tél : 0637475208

mail : danny.floret@orange.fr

Facebook : Asso Gery Heuringhem

Nota : Pour tout don supérieur ou égal à 30 euros, un formulaire CERFA (11580 *03) sera délivré par l'association vous permettant une déduction des impôts.

Agenda : dimanche 13 mars 2022 Salon du Terroir
dimanche 11 septembre la randonnée pédestre

KARATÉ CLUB HEURINGHEM

Le **Karaté Club Heuringhem** entame sa quatrième année d'existence.

L'année 2021 aura accueilli 27 adhérents de tout âge (de 7 à 56 ans). Les enfants et les adolescents occupent la part la plus importante dans le club. Malheureusement, comme beaucoup d'autres clubs de sport, au cours de l'année sportive 2020-2021, nous n'avons pu pratiquer notre passion suite aux restrictions sanitaires imposées par la circulation de la COVID. Toutes les rencontres et compétitions ont été annulées.

Nous pouvons depuis cette rentrée 2021 pratiquer de nouveau notre discipline dans le respect des gestes barrières. Le club a cependant souffert des confinements et restrictions sanitaires successifs et n'accueille plus que 19 membres pour cette année sportive 2021-2022.

Fausse idée que celle du karaté qui serait un sport violent où l'on se fait mal, où l'on apprend à se battre ou à frapper les autres !

Que l'on vienne pousser la porte du club par curiosité, par attrait, par envie, par passion ou juste pour voir, pour essayer, tout le monde y est le bienvenu. **Quels sont les bienfaits de notre discipline ?** Souplesse, concentration, équilibre, coordination, gestion de l'espace, gestion du souffle, entretien cardiaque, contrôle de soi mais aussi respect de l'adversaire, discipline, goût de l'effort, confiance en soi, ouverture aux autres, apprendre à perdre et à gagner, modestie, courage, humilité.

Au cours de l'année écoulée, chacun, chacune a pu découvrir ce sport par la pratique de trois domaines :

- **Le kihon** qui consiste en la répétition d'une à plusieurs techniques seul, par deux ou en groupe. Les techniques sont montrées et détaillées par les professeurs.
- **Les katas** qui représentent un combat que le karatéka mène contre des assaillants virtuels. C'est un enchaînement codifié de techniques, de déplacements et de positions.
- **Le kumité** qui est en fait un combat réel contre un adversaire.

Les cours ont lieu le jeudi à la **salle des fêtes d'Heuringhem** :

- de 17h30 à 18h15 pour les plus jeunes (6/9 ans).
- de 18h15 à 19h15 pour les 10/14 ans.
- De 19h15 à 20h45 pour les adultes et les adolescents dès 15 ans.



Entraînement le lundi soir sous forme de cours à thème et par catégories d'âge (enfants, ados, adultes). Les horaires et dates d'entraînement seront alors précisés par les instructeurs.

Les cours sont assurés bénévolement par deux instructeurs diplômés du DAF : M. Bernard Fossier et Mme Line Cazier, tous deux ceinture noire 2^{ème} dan.

Cotisation enfants, premier enfant : 55€, deuxième enfant : 50€, troisième enfant : 45€...

Cotisation adulte : 70€.

Païement accepté en chèques, espèces, chèques vacances, tickets loisirs CAF, PASS'SPORT.

Il n'y a pas d'âge pour commencer le karaté, rejoignez-nous ! Vous êtes les bienvenus !

Vous pouvez nous joindre par mail : karateclubheuringhem@hotmail.com

Retrouvez-nous aussi sur le facebook du club : karaté club heuringhem.



SOCIETE SAINT SEBASTIEN

Tir à l'arc d'Heuringhem

COMPTE RENDU DE LA SAISON 2021

Après une année blanche en 2020, 2021 fût encore une année compliqué avec les suites de la crise sanitaire, mais le tir à l'arc à pu reprendre dans un mode dégradé, ce qui nous a permis quand même de pratiquer notre sport et de participer à plusieurs compétitions.

La société a compté cette année, 31 sociétaires (16 membres sportifs et 15 loisirs)
Aucune démission en 2021

Le 14 Août 2021 : TIR DU ROY

Reine sortante : Noëlla OURDOUILLIE. Nouvelle Reine : Estelle JANNIN à la 11^{ème} flèche
2^{ème} fois reine dans la société : en 2002 et cette année, en 2021.



Tir de Championnat à HEURINGHEM

En 2021, aucun tir de championnat n'a pu être organisé. Cela aurait engendré des regroupements de plus de 100 personnes et aurait nécessité une mise en place importante de mesure pour les regroupements en temps de crise sanitaire. Les championnats reprendront de nouveau en 2022

Le 19 septembre 2021 : EMPEREUR à EPERLECQUES Centre

Notre reine, Estelle JANNIN n'a pas réussi à se distinguer. Félicitation à elle
Empereur 2021 : Maxime THULLIEZ d'ESTAIRE avec 2 fois l'oiseau en 3 flèches

Le 21 Août 2021 : RENCONTRES FEDERALES JEUNES - BAYENGHEM

Erwan et Lou Anne KACZMARSKI sélectionnés en équipe ARTOIS. L'Artois termine 1^{ère}

Le 22 Août 2021 : RENCONTRES FEDERALES ADULTES - BAYENGHEM

Pascal KACZMARSKI sélectionné en équipe ARTOIS. L'Artois termine 3^{ème}
Lauren et Tony GARENAUX sélectionnés en individuel

Le 12 Septembre 2021 : CHAMPIONNAT DE FRANCE ADULTES à HERZEELE

311 participants, 1 qualifié Pascal KACZMARSKI, 73^{ème} avec 18 pts

Le 8 Août 2021 : Challenge par équipe à HOUTKERQUE

Equipe : Lauren GARENAUX, Jenny LELIEVRE, Delphine DELAETER, Marcel DELAETER, Stéphane LELIEVRE, Tony GARENAUX, Régis WESSE et Pascal KACZMARSKI
L'équipe se classe 56^{ème} sur 76 équipes, avec 192 points.

Le 30 août 2019 : CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES à PETITE SYNTHÉ

Pas de participants cette année

COUPE Jean Marie WAELS

Annulée en 2021

COUPE d'ARTOIS

1 équipe composée de : Erwan KACZMARSKI, Stéphane LELIEVRE, Laure GARENAUX, Tony GARENAUX, Jenny LELIEVRE, et Pascal KACZMARSKI. L'équipe a été éliminée au 2^{ème} tour face à SERQUES, vainqueur de la coupe d'Artois en 2021

COUPE DE WISMES

Annulée en 2021

PHARAON'S CUP

1 équipe composée de : Laure GARENAUX, Jenny LELIEVRE, Stéphane LELIEVRE, Tony GARENAUX, Régis WESSE et Pascal KACZMARSKI. L'équipe a été éliminée au 2^{ème} tour face à BAYENGHEM

Je souhaite, à tous les sociétaires, beaucoup de réussite pour la saison prochaine.

Encore merci à tous pour le travail fourni et que cette année 2022 soit grande pour tous, avec un reprise plus sereine qu'en 2021.

Vive le tir à l'arc et vive la société d'HEURINGHEM !

Le Président

P. KACZMARSKI

Rappel des dates des tirs à HEURINGHEM en 2022 :

Samedi 9 avril 2022 → Tir du Roy

Samedi 28 mai 2022 → Tir de Championnat

Samedi 16 juillet 2022 → Tir de Championnat

LES CARABINIERS

Société des carabiniers d'Heuringhem

Une saison particulière vient de s'achever, la totalité des compétitions de tir ont été supprimées à cause du Covid 19.

Le président **M.Georges Cassel** et les membres du bureau se sont réunis en septembre pour décider des travaux à exécuter et pour l'application des mesures anti covid pour la reprise des tirs en janvier

Calendrier des tirs mensuels pour la saison 2022

Les cartes pour la saison 2022 seront gratuites pour les jeunes et pour les adultes.

La saison 2022 reprendra le dimanche 16 janvier puis les 20 février – 20 mars – 17 avril – 15 mai – 19 juin – 17 juillet – 21 août – 18 septembre – 16 octobre – 20 novembre.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 10 décembre 2022 au stand.

Les journées de tir se feront dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Les tirs inter-sociétés pour Heuringhem se dérouleront **les 5-6-12 et 13 mars.**

Rendez vous le 16 janvier au stand des Bruyères pour partager notre passion.

Les membres du Bureau



EDEN 62

Plus d'infos sur <https://eden62.fr/sorties-nature/>

06 février RDV à 10h sur le parking de la Grange Nature, rue du Romelaëre à Clairmarais

06 mars RDV à 10h sur le parking du site rue du Fort Vesques à Eperlecques.
Prévoir des bottes

16 mars RDV à 9h30 sur le parking du site, rue Georges Sand à Blendecques.

20 mars RDV à 9h45, place Cotillon Belin à Saint-Martin Lez Tatinghem
Inscription en ligne (12 pers max)

03 avril RDV à 10h sur le parking du site chemin de la Ballastière, prendre rue du Fort Gassion puis le chemin de la Ballastière à Aire sur la Lys

10 avril RDV à 8h30 au bout de la rue du Rivage à Saint-Martin Lez Tatinghem.
Inscription en ligne

12 avril RDV à 10h parking de la forêt, rue des Sarts à Eperlecques

13 avril RDV à 14h30 sur le parking du site chemin de la Ballastière, prendre rue du Fort Gassion puis le chemin de la Ballastière à Aire sur la Lys
Spécial enfants à partir de 6 ans

27 avril RDV à 10h sur le parking du site, rue Bernard Chochoy (au niveau de la salle des fêtes de la Poudrerie) à Esquerdres.

21 mai RDV à 9h30 au bout de la rue du Rivage à Salperwick.
Inscription en ligne

22 mai Rdv à 10h à la Grange nature, rue du Romelaëre à Clairmarais.
Inscription en ligne

05 juin RDV à 9h30 place de la Libération à Blendecques
En partenariat avec le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer

19 juin RDV à 7h15 au bout de la rue du Rivage à Saint Martin Lez Tatinghem

Inscription en ligne

19 juillet RDV à 14h30 à l'accueil de la Coupole à Wizernes

Réservation au 03.21.12.27.27 (25 pers max)

21 juillet RDV à 10h à la Grange Nature, rue du Romelaëre à Clairmarais

Inscription en ligne

28 août RDV à 10h parking de la Grange nature, rue du Romelaëre à Clairmarais

30 août RDV à 14h30 au bout de la rue de l'épinette à Heuringhem

31 août RDV à 10h sur le parking du site chemin de la Ballastière, prendre rue du Fort Gassion puis le chemin de la Ballastière à Aire sur la Lys

17 septembre RDV à 10h sur le parking de la poudrerie à Esquerdres.
En partenariat avec la fédération des pêcheurs du Pas de Calais et le SmageAa.

24 septembre RDV à 9h30 sur le parking de l'école de Racquinghem
Inscription en ligne
En partenariat avec la LPO. Prévoir des bottes.
Une petite collation vous sera offerte après le chantier !

15 octobre RDV à 14h30 sur le parking du site, devant la crèche de l'hôpital de Helfaut.
Inscription en ligne

25 octobre RDV à 10h parking de la forêt rue du Fort Vesques à Eperlecques

06 novembre RDV à 10h château d'eau de Helfaut à côté du stade

19 novembre RDV à 14h à la Grange Nature, rue du Romelaëre à Clairmarais.

Inscription en ligne

CÉRÉMONIES

LE 8 MAI : UN JOUR FÉRIÉ AUX MULTIPLES REBONDISSEMENTS

Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

Quelques années plus tard, en 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé.

Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

Ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

Depuis, le rituel veut que chaque 8 mai, le président de la République passe en revue les troupes place de l'Étoile, ravive la flamme du tombeau du Soldat inconnu et dépose une gerbe.



Retour sur la cérémonie du 14 juillet, particulière à plus d'un titre.

Mr Christian AUXENFANTS a souhaité mettre en place un moment basé sur la solidarité et l'union avec la remise officielle du drapeau européen à Mlle Cynthia CALIN, jeune Heuringhémquoise par Mrs Michel DELRUE et Rachid TERKI.

M. Paul HOCHART, maire honoraire de la commune a également pris la parole.

Dans un second temps ce fut l'occasion pour M. Yves DARQUES et M. Georges CASSEL de recevoir la médaille de la Croix du Combattant.

M. Le Maire, Jean-Paul LEFAIT mit un terme à cette cérémonie avant de se diriger vers le monument aux morts et de procéder au traditionnel dépôt de gerbes.

Le 11 NOVEMBRE

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 a étendu l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre.

Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Le 11 novembre est ainsi comparé au Memorial Day américain qui honore l'ensemble des militaires américains morts dans toutes les guerres.



5 décembre : Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



INFORMATIONS COMMUNALES

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

1/ Service Administratif

Photocopie : **0.20€**

2/ Salle Communale

- REPAS

Heuringhemois : **300.00€**

Extérieurs : **350.00€**

- VIN D'HONNEUR

Heuringhemois : **150.00€**

Extérieurs : **175.00€**



3/ Cimetière

Concession perpétuelle simple (3.25m²) : **170.00€**

Concession perpétuelle double (5.72m²) : **300.00€**

Case columbarium (50ans) : **700.00€**

Cavurne (50ans) (1m²) : **100.00€**

Pour toute acquisition d'une concession, les frais d'enregistrement sont de **25.00€**

Mode de règlement accepté

Espèces (sauf pour la salle communale)

Chèques (libellés à l'ordre du Trésor Public)

Horaires d'ouverture de la mairie

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9H00-12H00	14H00-18H00
MARDI	9H00-12H00	14H00-18H00
MERCREDI	9H00-12H00	FERMEE
JEUDI	9H00-12H00	14H00-18H00
 VENDREDI	9H00-12H00	14H00-18H00

RAPPELS

A l'école

Un **dépose-minute** est un emplacement de parking réservé uniquement pour un **court arrêt** et pas pour un stationnement. L'idée est que le conducteur débarque son ou ses passagers et **reparte immédiatement** pour laisser la place au véhicule suivant.



Trottoirs

Il appartient à chacun de **balayer et d'entretenir le trottoir** devant son habitation, d'en assurer le déneigement en hiver et la prolifération des mauvaises herbes.

Après un balayage par les agents de la commune, un petit coup de temps en temps devant vos propriétés donnerait un éclat supplémentaire à nos rues.



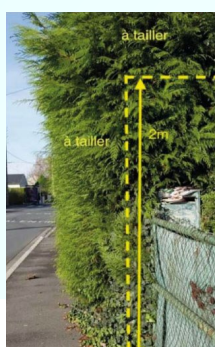
Apport volontaire de cartons



Présente **en face de la mairie**, la borne d'apport volontaire de cartons permet d'éviter de se rendre à la déchetterie tout en **permettant à l'association de l'école Condorcet de récupérer une somme d'argent** tous les ans.

Les cartons doivent bien sûr être placés à l'intérieur de celle-ci et non déposés à côté sur le sol.

Entretien des haies et des terrains

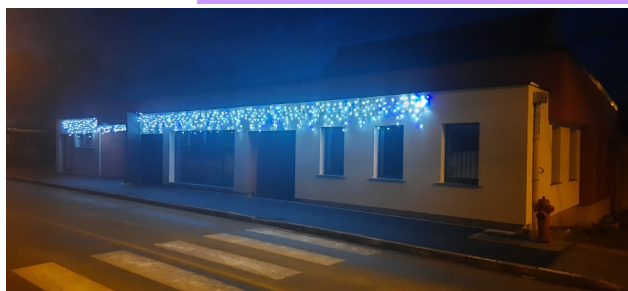


Les haies doivent être taillées en stricte limite de propriété, afin qu'elles n'entravent pas la bonne circulation des piétons, voitures ou engins agricoles et ne masquent pas la signalisation.

La présence de chardons est interdite après le 14 juillet, par arrêté préfectoral.

ILLUMINATIONS

Un peu de magie de Noël



4 traversées de rue

1 grande guirlande lumineuse

6 motifs XL

Achetés en 2021



+ système d'attaches et sécurisation
des branchements sur poteaux

**Une première série
de nouveautés cette
année !!!**



**Des décorations aussi
en pleine journée**



Des décorations qui en appellent d'autres

DÉCHETS

Collecte des encombrants — Déchèteries

**Collecte
des encombrants**

9 février

**Inscription en mairie
avant le 2 février**

Horaires d'hiver jusqu'en avril

Déchèteries de Lumbres, Aire-Sur-La-Lys, Saint-Martin Lez-Tatinghem, Arques, Longuenesse et Dennebrœucq		
	Matin	Après-Midi
Lundi	9h00 à 11h45	14h à 17h30
Mardi	9h00 à 11h45	14h à 17h30
Mercredi	9h00 à 11h45	14h à 17h30
Jeudi	9h00 à 11h45	14h à 17h30
Vendredi	9h00 à 11h45	14h à 17h30
Samedi	9h00 à 17h30	
Dimanche	Fermé	

ASSISTANTES MATERNELLES

PRENOM et NOM	ADRESSE	MATRICULE	TELEPHONE	A LA JOURNEE
Mme Isabelle ANSEL	312 rue du Bibrou	042842	03/21/12/15/20 06/46/76/40/48	2 enfants de 0 à 18 ans 1 enfant de 2 à 18 ans
Mme Hélène BOGEART	394 rue d'Ecques		06/25/08/05/24	2 enfants de 0 à 18 ans
Mme Sophie BOUTRY	965 rue de Théroutanne	039896	06/83/61/94/73	4 enfants de 0 à 18 ans
Mme Gisèle DECLETY	210 Le Bibrou	11826	03/21/39/49/97 07/89/49/18/53	4 enfants de 0 à 18 ans
Mme Marion SAISON	29 rue Profonde		06/74/38/47/74	2 enfants de 0 à 18 ans
Mme Sylvie REVEL	86 rue du Bibrou	15927	03/21/11/80/59 06/70/06/23/83	2 enfants de 0 à 6 ans 2 enfants de 2 à 10 ans
Mme Audrey RYCKMAN	734 rue de Théroutanne	039164	09/75/37/16/47 06/61/89/89/94	2 enfants de 0 à 18 ans 2 enfants de 2 à 18 ans
Mme Céline SOTAERT	414 rue d'Ecques	2087892	06/23/38/13/32	2 enfants de 0 à 18 ans 1 enfant de 3 à 18 ans
Mme Cindy VAAST	186 rue Théroutanne	2009299	03/21/38/12/26 07/86/54/49/13	2 enfants de 0 à 18 ans 2 enfants de 2 à 18 ans

CONTRIBUTIONS

Les 2 groupes élus (majoritaire et minoritaire) du Conseil

Chères Heuringhémises, Chers Heuringhémis,

Cette année écoulée fut difficile à bien des égards ! La crise sanitaire a de nouveau déstabilisé nos quotidiens, perturbé nos habitudes et apporté de la frustration et de la lassitude chez beaucoup d'entre nous. Notre commune fût également victime de plusieurs inondations touchant quelques habitations et provoquant des inquiétudes dans plusieurs rues.

Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire face à ces événements de grande ampleur contre lesquels notre seule action ne peut suffire.

Il n'est pas envisageable pour nous d'attendre que des organismes ou des commissions se penchent sur les problèmes liés au dérèglement climatique. Nous avons agi à différents endroits du village et nous poursuivrons avec la même volonté nos démarches et travaux de sécurisation cette année.

Il est important de garder espoir en l'avenir et nous voulons vous assurer de notre intacte motivation à poursuivre notre programme, avec notamment de vastes chantiers de sécurisation des voies départementales.

Que cette nouvelle année 2022 vous apporte son lot de bonheur et nous réunisse enfin autour des traditionnels moments de convivialité ! Meilleurs vœux à tous.

Avec toute notre sympathie, l'équipe d'un Avenir Durable et Solidaire pour Heuringhem

Chers Heuringhémises, Chers Heuringhémis,

Les inondations de 2021 marqueront pour longtemps nos mémoires et l'histoire de notre village.

Les défis seront nombreux dans les mois et les années à venir pour prévenir des risques d'inondation et avoir une véritable politique de gestion des eaux de ruissellement. Face à ces enjeux, nous sommes persuadés qu'il faut dépasser le cadre du conseil municipal et ainsi créer une structure permettant d'associer citoyens et acteurs afin d'élaborer une stratégie efficace et durable de la gestion des risques.

Ces événements exceptionnels nous ont permis une fois de plus d'être à votre écoute et de relayer vos attentes et interrogations. Certes, nos moyens d'actions sont limités en tant qu'élus minoritaires mais nous croyons en cette démarche de dialogue que nous avons entamée dès le début du mandat. Nous voulons être le relais auprès du conseil de vos préoccupations quotidiennes (école, sécurité, environnement, ...).

N'hésitez pas vous aussi à nous faire part de vos remarques car nous avons un objectif commun pour Heuringhem : **CONSTRUIRE L'AVENIR ENSEMBLE.**

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2022 !

Danny FLORET, Julien SIGNY, Frédéric RICHARD

Retrouvez – nous sur facebook « *ensemblepourheuringhem* ».

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Hausse de nombreuses subventions pour compenser les pertes liées à la COVID

	Dénominations	
ASSOCIATIONS HEURINGHEM	AIVES	180,00 €
	Association AEP St Riquier	107,00 €
	Association Sportive Condorcet	366,00 €
	Club de l'amitié	180,00 €
	Comité des Fêtes	3 500,00 €
	Club de football Ecques Heuringhem	1 500,00 €
	Foyer Rural	1 700,00 €
	Société de pêche	180,00 €
	Société les Carabiniers	500,00 €
	Société des archers St Sébastien	680,00 €
	JSM Jeunesse Sportive de la Morinie	1 300,00 €
	Association Bien Vivre à Heuringhem	150,00 €
	Karaté Club Heuringhem	300,00 €
	Association Géry	400,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	APARDE	240,00 €
	U.D.D.E.N.D.A	45,00 €
	Association Arc-en-Ciel	51,00 €
	Association des Donneurs de Sang de l'Audomarois	16,00 €
	APEI les Papillons Blanc	170,00 €
	Association des décorés de la médaille d'honneur du travail	45,00 €
	La Croix-Rouge française	50,00 €
	LFSEP Ligue Française la sclérose en plaques	50,00 €
	Les restaurants du cœur	110,00 €
	TOTAL	11 820.00 €

SOLIDARITÉ

Dans l'épreuve, une belle solidarité !

Des habitants sont relogés gratuitement dans une propriété communale depuis 9 mois suite à l'incendie de leur maison ! Un appel aux dons pour des vêtements et des meubles avait été effectué sur nos réseaux.



Les difficultés de la vie sont nombreuses et chacun peut être amené à solliciter un jour l'aide d'autrui ...



Suite aux inondations, les élus présents aux cotés des sinistrés ont pu constater une véritable solidarité dans le village. De nombreuses personnes sont venues spontanément aider leurs voisins pour mettre en place des moyens de protection, soulever des meubles ou nettoyer les sous-sols souillés par la boue ...

Un peu de réconfort dans ces moments pénibles !

Valérie Verne, adjointe aux affaires sociales en sait quelque chose !!

Elle est venue en aide à de nombreuses personnes du village amenant son dévouement et toute son empathie pour répondre aux besoins particuliers exprimés : solitude, difficulté financière, perte d'autonomie, démarches administratives

CONSEILS MUNICIPAUX



Notre amie **Emeline DRUAUX**, conseillère municipale nous a quittés le 1er avril. Ce fut pour tous ceux qui la connaissaient, la côtoyaient à l'école, au conseil municipal ou tout simplement dans le village une épreuve des plus déchirantes. Beaucoup d'entre-nous sommes encore marqués par sa disparition si soudaine. Monsieur le Maire a réalisé lors d'un conseil municipal un vibrant témoignage de toute la sympathie et du profond respect qu'il éprouvait pour Emeline de part sa nature franche et son investissement sans faille dans tout ce qu'elle entreprenait.

Nos pensées continuent d'accompagner toute sa famille et plus particulièrement son mari et ses enfants dans ces moments toujours vivement douloureux.

Rapport succinct des délibérations de l'année : (p = pour / abst = abstention / c = contre)

- Demande de subvention et plan de financement pour la rue des Quénelets —> unanimité
- Pacte de gouvernance avec la CAPSO —> unanimité
- Enquête publique concernant l'élevage avicole de Pihem, proposition de refus —> 12p / 3abst / 0c)
- Compte administratif 2020 —> 11p / 3abst / 0c Compte de gestion 2020 —> unanimité
- Projets d'investissements (Quénelets, médiathèque, église, préau, zone 30, berges étangs, éclairage stade, sécurisation virage rue de Théroouanne, décorations de Noël, achat tondeuse, citerne incendie)—> 12p/3abst
- Tarifs des services municipaux —> unanimité
- Subvention aux associations —> 11p / 0abst / 2c
- Taux d'imposition (pas d'augmentation) —> unanimité
- Enquête publique concernant l'extension d'Alpha Glass —> unanimité
- Prime de 2000 euros pour les primo-accédants —> unanimité
- Budget primitif 2021 —> 12p / 3c
- Installation d'une benne carton —> unanimité
- Groupement de commandes gaz et électricité avec la FDE —> unanimité
- Accompagnement de la CAPSO (50 %) dans le transport scolaire —> unanimité
- Bureau de l'AFR d'Heuringhem, proposition Mrs ALLOUCHERY, CARETTE et CARON —> unanimité
- Prêt avec la Banque Postale, taux le plus attractif —> 12p / 3abst
- Demande de subvention au Département pour le mobilier de la médiathèque
en septembre —> unanimité en décembre —> 12p / 3abst
- Subvention exceptionnelle au CCAS (si personnes en grande difficulté suite aux inondations) —> unanimité
- Convention territoriale globale avec la CAF et la CAPSO —> unanimité
- Adhésion au service @ctes (dématérialisation des transferts d'actes) —> unanimité
- Expérimentation du référentiel comptable M57 —> unanimité
- Première phase de la démarche pour la mise en place du dispositif « cantine à 1 euro » —> unanimité
- Désherbage des livres de la médiathèque —> unanimité
- Temps de travail des agents : 1607h/an pour un contrat 35h —> unanimité
- Revalorisation du taux de garantie de l'assurance statutaire —> unanimité
- Mise en vente du presbytère (après plusieurs réunions sans autre solution trouvée) —> 12p / 3c
Déclassement du presbytère du domaine public —> 12p / 3abst
Acceptation de l'offre d'un jeune du village si le montant correspond à celui des Domaines —> unanimité
- Mise en vente de la parcelle communale dans le camping d'Helfaut —> unanimité

Artisans, entrepreneurs, commerçants résidents dans le village... nous vous proposons de diffuser votre publicité sur nos réseaux et dans le bulletin municipal. Consommer local et permettre aux Heuringhémois de se faire connaître sont des éléments essentiels à nos yeux !

Laure LÉTURGIE
Infirmière Libérale

Soins à Domicile

624 rue de Théroüanne
62575 Heuringhem

06 81 64 61 46



**PSYCHOMOTRICIENNE
DIPLOMÉE DE
L'ACADEMIE DE LILLE**

Marie Longuenesse
Intervenante à l'Institut de Formation
des Psychomotriciens de Lille

CONTACT POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS:
marie.longuenesse@gmail.com
TEL: 07 86 80 24 64
624 rue de Théroüanne
62 575 HEURINGHEM

SAFTI

Faites bouger
votre projet immobilier,
SAFTI vous accompagne
en toute sécurité

Dorothee DARQUES
07 84 23 00 28

ENERGIES
Vente - Installation - Maintenance
Pompes à chaleur - Climatisation

le climat de confiance

Pompes à chaleur
Adoucisseurs
Planchers chauffants
Chauffe-eau
thermodynamiques
Climatisation
Electricité générale
Plomberie - sanitaire

SAV
Rapide & efficace

DEVIS GRATUIT
+ 10 ans d'expérience

07 61 70 74 30

D3C ENERGIES - Rodrigue DELRUE
137, rue des Prés - 62575 HEURINGHEM
d3cenergies@gmail.com d3cenergies

Réflexologie, massages bien-être
Mme Chantal COSTE
142 rue de l'Eglise 62575 Heuringhem
Tél : 06.21.60.61.10



Dépannage Installation Développement Aide et Conseil INFORMATIQUE

Pascal KACZMARSKI
382, Le Bibrou
Tél : 06 81 81 71 16

HA couvertures
06.69.61.09.00 - HEURINGHEM
ahudelle@orange.fr

AUTHENTIQUE ET NATUREL

Marcel Silly
**Thérapeute
Magnétiseur**

CONTACT POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS:
Tél : 07 70 00 93 22
624 rue de Théroüanne
62575 HEURINGHEM

**Ordre
National
Infirmiers**
Hélène PIDOUX
Soins à domicile
Tél : 06.24.90.83.66

Michel Pavy

CONSTRUCTION

Tel : 06 08 47 75 69

SARL CHABE RENE

COUVERTURE ZINGUERIE
TOUTES TOITURES

Z.I. LES BRUYERES 62575 HEURINGHEM
tél : 03 21 38 11 45

Damien LAGERSIE
Construction Neuve & Rénovation
la qualité a un nom

06.98.54.50.24
sarl.damienlagersie@gmail.com

CARROSSERIE, PEINTURE, AUTO, MOTO

Passion Vintage
06 62 53 29 29

Westy Concept
AMENAGEMENT DE MEUBLES COMBI VOLKSWAGEN

REALISATION

Jean-Claude
Leroy et Fils
MAÇONNERIE COUVERTURE
HEURINGHEM
03 21 93 72 35



Boulangerie-pâtisserie JEZEQUEL
118, rue de St Omer
62575 Heuringhem
tél : 03 21 88 85 99



Au Bon Coin
70 rue de Théroüanne
62575 Heuringhem
tél : 03 21 93 75 64

Développement de sites internet
et applications mobiles
Marketing Digital

ADS
AUDOMAROIS DIGITAL SOLUTIONS

Tél : 06 70 55 44 59
audomarois.digital.solutions@gmail.com

iad

**RECHERCHE
DE BIENS À VENDRE**

Thibault
NOEL

06 27 83 82 08
iadfrance.fr



Nouvel élu
Charles DERLY
Conseiller
municipal
depuis avril 2021

Jean-Paul LEFAIT, maire d'Heuringhem et l'ensemble des élus municipaux,
Stéphane DEGREMONT, Valérie VERNE, Rachid TERKI, Claudine DUCHATEL, Paul-Henri
DESBROSSE, Martine POTOT, Stéphane DUBOIS, Marie-Claire DURIEZ, Marc CAZIER,
Joséphine BERTHE, Charles DERLY, Frédéric RICHARD, Dany FLORET et Julien SIGNY
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2022

RETROUVEZ- NOUS SUR INTERNET

SITE : mairie-heuringhem.fr

Page Facebook : mairie Heuringhem